

# Indice d'égalité de genre: marche à suivre

Rapport sur la discussion en ligne



# Indice d'égalité de genre: marche à suivre

Rapport sur la discussion en ligne



ISBN 978-92-9218-462-9

doi:10.2839/67076

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2014

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source

La présente publication présente une synthèse des points de vue exprimés par les participants dans le contexte d'une discussion en ligne organisée les 14 et 15 octobre 2013 sur la plate-forme en ligne «EuroGender» de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) (<http://eurogender.eige.europa.eu>). Ce rapport a été publié dans le cadre du contrat de service EIGE/2012/oper/23 - «Animation - discussions en ligne au sein d'EuroGender», exécuté par Cultura Lavoro srl en partenariat avec l'ESN (European Service Network).

Les observations, interprétations et conclusions figurant dans le rapport sont exclusivement celles des auteurs et ne sauraient être attribuées en aucune manière à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). Ni l'EIGE, ni aucun tiers agissant en son nom, ne saurait être tenu responsable du contenu d'informations figurant dans la présente publication.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

# Table des matières

Introduction	5
Organisation	5
Participation	6
Contexte	6
Résumé	7
Contributions des experts et questions clés	9
Annexe I — Ressources	12
Annexe II — Transcription	13
Annexe III — Liste des participants	13



# Introduction

En 2013, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a lancé l'Indice d'égalité de genre. La nécessité de créer un tel Indice a été initialement évoquée par la Commission européenne dans la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2006-2010. L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes s'est vu attribuer la tâche de créer un indice composite de l'égalité de genre qui reflète la réalité à multiples facettes de l'égalité entre les hommes et les femmes, et qui soit spécifiquement adapté au cadre de la politique de l'Union européenne et des États membres. Les travaux sur le développement de l'Indice d'égalité de genre pour l'Europe ont commencé en 2010 et les résultats ont été officiellement présentés lors d'une conférence de l'UE qui s'est tenue à Bruxelles le 13 juin 2013.

L'Indice d'égalité de genre s'appuie sur une méthodologie statistique fiable. En dépit de la rareté des données, des critères stricts sont appliqués aux indices de genre, aussi, les variables doivent être disponibles et comparables dans tous les États membres. Une méthode de pondération et d'agrégation a été adoptée pour calculer l'Indice d'égalité de genre, permettant d'exclure toute décision subjective. Le processus reposait sur un calcul de plus de 3 000 options dans le but de sélectionner l'indice le plus solide et le plus fiable.

L'Indice présente des scores pour chaque État membre et une moyenne de l'UE permettant d'évaluer de manière détaillée les progrès réalisés par ces derniers en matière d'égalité des genres dans chacun des principaux domaines (emploi, argent, santé, pouvoir, temps et connaissances), et dans le cadre de l'agenda politique de l'UE. Avec un score moyen de 54,0 (le chiffre 1 correspond à l'inégalité absolue des genres et le chiffre 100 à une pleine égalité des genres), l'Union européenne n'est qu'à mi-chemin vers une société fondée sur l'égalité entre hommes et femmes.

L'Indice d'égalité de genre n'est pas un outil statique. L'objectif est de développer l'indice actuel tout en explorant de nouveaux indicateurs potentiels, en comblant les lacunes dans les domaines satellites non encore renseignés et en essayant de trouver des moyens de relier les indices de genre à d'autres indices économiques et sociaux pour mettre à jour de nouvelles informations permettant d'orienter l'élaboration des politiques. Dans cet esprit, du 14 au 15 octobre 2013, l'EIGE a organisé un débat en ligne pour s'engager auprès des experts - chercheurs, statisticiens et ceux qui utilisent des indicateurs statistiques dans leur travail - dans un échange de vues ouvert et fédérateur sur l'Indice d'égalité de genre et sur la manière dont ce dernier peut être à la fois élargi et approfondi.

Le présent rapport présente une synthèse des principaux points soulevés au cours des discussions et n'a pas pour vocation de présenter de manière détaillée la variété des points de vue exprimés. Vous pouvez également consulter les transcriptions de la discussion qui figurent à l'annexe I.

# Organisation

Des invitations ont été envoyées par le biais de la base de données générale comportant environ 1 200 contacts, fournie par l'EIGE.

La discussion en ligne a duré deux jours, les 14 et 15 octobre 2013, et a été organisée en quatre sessions. Les participants ont été invités à s'exprimer sur plusieurs questions relatives à l'Indice d'égalité de genre:

- Session 1: Violence liée au genre
- Session 2: Inégalités croisées
- Session 3: Augmentation de la portée de l'évaluation de l'égalité des genres
- Session 4: Améliorations à apporter à la structure actuelle de l'indice



# Participation

La plate-forme de discussion en ligne était accessible à tous les visiteurs. Les secteurs géographiques et organisationnels de l'UE ont été largement représentés. Les participants à la discussion en ligne étaient issus du milieu universitaire, des organisations de la société civile, des réseaux d'experts et les organisateurs eux-mêmes (EIGE et Cultura Lavoro).

Près de 50 personnes se sont inscrites à cet événement en ligne et 20 d'entre elles ont partagé des commentaires, des documents, des exemples et des expériences liés aux thèmes de la discussion. Un total de 84 messages ont été envoyés par les différents participants au cours des échanges. La langue de discussion était l'anglais. Des statistiques et des informations supplémentaires concernant la discussion en ligne figurent à l'annexe II et à l'annexe III.

# Contexte

L'égalité des genres est une valeur en soi et non juste un moyen permettant d'atteindre d'autres objectifs. Néanmoins, au cours des dernières décennies, les politiques en matière d'égalité des genres dans l'Union européenne (UE) ont été motivées par une multitude de problèmes politiques liés à l'augmentation de la participation au marché du travail et à la réduction des coûts sociaux.

L'UE met en œuvre une approche à deux volets des politiques en matière d'égalité des genres sur la base des besoins et des intérêts spécifiques, et souvent différents, des femmes et des hommes. D'une part, la stratégie d'intégration de la dimension de genre implique la prise de conscience de ces différents besoins et intérêts dans l'ensemble des politiques, des programmes, des projets et dans les structures et les procédures institutionnelles. D'autre part, les inégalités sont également abordées par le biais des mesures basées sur le genre, impliquant les femmes et les hommes, soit séparément, soit conjointement, ou par le biais des mesures conçues expressément pour surmonter lesdites inégalités. L'intégration de la dimension de genre peut inclure des mesures spécifiquement axées sur le genre, si nécessaire.

Au cours des dernières années, différents acteurs de l'UE ont engagé de sérieux efforts pour tirer profit des opportunités offertes par l'égalité des genres, à différents niveaux et dans différentes dimensions, en tant que stratégie de mobilisation politique par le biais de l'argument économique en faveur de l'égalité des genres; l'analyse de rentabilité de l'égalité des genres dans les entreprises privées; et sur le plan humain, par le biais d'un travail sur les stéréotypes. Toutefois, les discussions autour des effets de l'égalité des genres vont au-delà des aspects économiques de l'égalité d'accès des femmes au marché du travail, qui ont tendance à dominer la pensée politique au sein de l'UE. Elles portent plutôt sur le concept plus large de qualité de vie des individus, des sociétés, des familles et des communautés. Dans ce domaine, l'Indice d'égalité de genre a un rôle important à jouer car il permet de disposer de chiffres concrets et harmonisés à l'échelle paneuropéenne et de mesurer un large éventail de résultats.

L'Indice d'égalité de genre constitue une mesure synthétique de l'égalité des genres qui est à la fois facile à comprendre et à communiquer. Cet outil devrait jouer un rôle important dans le processus décisionnel et permettre d'évaluer les progrès d'un État membre donné, réalisés dans le cadre de la poursuite de l'objectif de l'égalité des genres. L'indice permet également des comparaisons pertinentes entre différents domaines politiques. Enfin, et surtout, il confèrera de la visibilité à l'égalité des genres en permettant de mesurer ses progrès au fil du temps. En réponse aux insuffisances d'autres indices de l'égalité de genre, il fournit un cadre plus complet. S'inscrivant davantage dans le cadre de la politique de l'UE en matière de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'indice adopte une approche par le biais du genre plutôt que de se concentrer sur le renforcement de pouvoir des femmes. En outre, l'Indice d'égalité de genre a bénéficié du processus de consultation avec des bureaux nationaux de statistiques des États membres de l'UE et avec des experts de leurs autorités nationales. Leur contribution a apporté à l'index une valeur ajoutée importante.

Conformément à ses fondements politiques, l'Indice d'égalité de genre vise non seulement à permettre d'évaluer l'égalité des genres dans les États membres et à l'échelle de l'UE, mais doit également permettre d'analyser l'égalité des genres à travers les différentes périodes et zones géographiques, de faire mieux connaître la situation des femmes et des hommes dans les États membres et dans certains domaines de préoccupation en ce qui concerne l'égalité des genres et d'évaluer le degré d'efficacité des différentes mesures et politiques mises en œuvre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de l'UE.



# Résumé

## Session 1: Violence liée au genre

### Pistes de réflexion

- *Dans le cadre de son programme de travail, l'Institut a besoin de se focaliser davantage sur le domaine de la violence. Quels sont les indicateurs liés à la violence basée sur le genre, les normes, les attitudes et les stéréotypes qu'il convient d'inclure?*
- *Comment un domaine non renseigné peut-il être utilisé comme moteur de collecte de données et pour produire et diffuser des statistiques sur ces formes de violence?*

### Principales conclusions

Des données fiables et complètes sur la violence liée au genre sont nécessaires et primordiales pour la diffusion de la sensibilisation des hommes et des femmes. Des recommandations internationales sur la violence liée au genre sont disponibles, notamment la Convention d'Istanbul et la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Dans le cadre de l'indice, des indicateurs directs et indirects sont nécessaires, y compris ceux qui couvrent les normes, les stéréotypes et les attitudes à l'origine de nombreux actes de violence à l'égard des femmes. Les participants ont proposé la veille des médias à travers une recherche par mots clés comme étant un moyen plus simple d'évaluation des comportements sociaux que les sondages. Sans se focaliser uniquement sur les femmes, il est également important d'aborder l'impact de la violence liée au genre exercée sur les hommes.

Le caractère multidimensionnel de la violence fondée sur le genre a déjà été souligné, de même que l'importance de comprendre la manière dont les jeunes générations «s'imprègnent» de leurs environnements respectifs. La banalisation des stéréotypes et des comportements à travers les médias, et en particulier les médias sociaux, permet de faire le lien entre la violence fondée sur le genre et l'automutilation, l'auto-objectivation et les idéaux malsains. Pour ces raisons et bien d'autres, une grande partie des violences quotidiennes fondées sur le genre ne seront jamais prises en compte dans les statistiques de la criminalité, car dans de nombreuses sociétés, elles ne sont pas considérées comme des infractions. Les indicateurs de bien-être pourraient ainsi être utilisés comme moyen d'obtenir un aperçu (indirect) de la nature multidimensionnelle du phénomène de la violence.

Jusqu'à présent, le meilleur moyen proposé pour collecter les données était les sondages; ces derniers s'avèrent cependant insuffisants car l'environnement des victimes n'est souvent pas assez sûr pour qu'elles puissent parler de leurs expériences en toute franchise. Aussi, une plus grande attention doit être accordée aux aspects de sûreté et de sécurité dans le cadre de la communication entre la personne qui pose des questions et celle qui y répond. Des indicateurs harmonisés sont nécessaires et leur développement, dans le cadre d'un processus dynamique impliquant les États membres, requiert l'identification de sources.

## Session 2: Inégalités croisées

### Pistes de réflexion

Le domaine satellite de l'inégalité croisée laisse entrevoir de nouvelles perspectives à intégrer à l'Indice d'égalité de genre dans son ensemble. Dans ce contexte, quels sont les domaines qui devraient être prioritaires?

- *Quels sont les indicateurs potentiels?*
- *Quelles données faut-il recueillir et quelles statistiques doivent être produites et diffusées pour atteindre les différents groupes croisés?*

### Principales conclusions:

Si de nombreux États membres recueillent des données, la tâche n'est pas aisée et engendre des coûts; aussi doit-elle s'inscrire dans un effort à long terme. La question de la transmission intergénérationnelle de la violence a été soulevée dans le cadre de l'exemple concernant une enquête menée actuellement dans un État membre. De la même manière que la classe sociale et les inégalités économiques globales, celle-ci peut constituer un indicateur pertinent concernant l'égalité des genres. La classe sociale est souvent reléguée au second plan. Toutefois, les enquêtes sur ses interactions avec les indicateurs relatifs aux questions liées au genre pourraient contribuer à identifier les types de politiques susceptibles de bénéficier aux plus défavorisés.

L'âge et le niveau d'éducation influencent de nombreux autres domaines et les corrélations avec l'activité économique pourraient constituer un indicateur intéressant à prendre en compte, en particulier en combinaison avec d'autres désavantages



multiples dont souffrent les plus défavorisés, soit parce qu'ils sont au chômage ou peu qualifiés, soit parce qu'ils sont les plus âgés au sein d'une famille. Nous constatons que les interactions entre la classe sociale et le genre peuvent varier de manière significative d'un pays à l'autre. La collecte de données sur la race et l'origine ethnique peut être difficile, voire interdite dans certains pays. Les indicateurs de l'Enquête sur les forces de travail (EFT) ont été cités comme un bon point de départ.

### Session 3: Augmentation de la portée de l'évaluation de l'égalité des genres

#### Pistes de réflexion

- *Il est possible d'ajouter certains comptes satellites à la structure de l'Indice d'égalité de genre.*
- *Quelles sont les lacunes de l'Indice d'égalité de genre en tant qu'instrument d'évaluation de l'égalité des genres?*
- *Quels indicateurs sont disponibles et doivent être pris en compte dans l'évaluation des aspects qui font défaut?*

#### Principales conclusions

Des propositions ont été faites concernant les comptes satellites santé, institutions à but non lucratif, économie sociale et bénévolat. L'indicateur actuel de l'accès aux soins dentaires, une partie du domaine de la santé, a été critiqué pour son manque de pertinence — étant donné que l'accès aux services de santé en matière de procréation et de sexualité est plus important pour l'égalité des genres. Le vœu a été formulé pour que, à l'avenir, la santé en matière de procréation et de sexualité et les droits en matière de procréation et de sexualité soient intégrés dans l'Indice d'égalité de genre. Certains participants ont largement appuyé ce point de vue.

Les points de vue des hommes et des femmes concernant les questions liées au genre étant similaires, concernant notamment l'importance d'avoir un emploi, il a été proposé d'inclure des indicateurs plus subjectifs et plus subtils. À l'appui de cette déclaration, il a été souligné que la décision de travailler à temps partiel pouvait dans certains cas être un choix délibéré et pratiqué et, dans certains autres, le résultat d'une discrimination fondée sur le genre.

Des propositions d'indicateurs pour deux nouveaux comptes satellites, économie sociale et santé, ont été formulées. Concernant ce dernier, les indicateurs pourraient inclure les établissements de soins ou de gestion des programmes de santé publique. Les questions de la contraception, de l'accès à l'avortement et de la morbidité maternelle ont également été soulevées en tant qu'indicateurs possibles pour un compte satellite de la santé en matière de procréation et de sexualité. L'égalité des genres dans la science présente également une extension possible de l'Indice — compte tenu de l'importance que représentent pour l'UE la science et la technologie dans le cadre de l'initiative Horizon 2020 dans le cadre de l'amélioration du bien-être et de la prospérité pour tous.

### Session 4: Améliorations à apporter à la structure existante

#### Pistes de réflexion

- *Dans la structure actuelle, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle ne se mesure pas sous l'angle de la qualité du travail. En outre, deux sous-domaines ne sont pas abordés — les comportements de santé et le pouvoir social. Quels indicateurs potentiels pourraient combler ces lacunes?*
- *Quelles sont les difficultés techniques et comment peuvent-elles être surmontées?*

#### Principales conclusions

Afin d'améliorer les indicateurs permettant d'évaluer l'accès à la santé, il a été proposé d'analyser les dépenses de santé/le PIB, les dépenses par habitant et les dépenses privées exprimées en tant que pourcentage du montant total des dépenses, par exemple. Il a été souligné que toute amélioration de l'Indice d'égalité de genre devait impliquer une certaine flexibilité. En effet, eu égard à la complexité des inégalités croisées, ce dernier doit rester ouvert pour que ses différents aspects puissent évoluer dans le temps. Il a été proposé d'intégrer des indicateurs de bien-être basés sur les soins auto-administrés — par exemple, en comparant les chiffres relatifs au cancer de la prostate chez les hommes et les chiffres relatifs au cancer du sein chez les femmes pour identifier d'éventuelles lacunes. L'utilisation du temps libre et les statistiques et attitudes à l'égard de l'obésité faisaient également partie des propositions relatives à l'analyse du bien-être.

Certains ont critiqué la pertinence de l'Indice d'égalité de genre et ont mis l'accent sur la santé en matière de procréation en tant qu'élément central d'un développement et d'un progrès réels. L'un des participants a déclaré que l'on ne pouvait pas espérer qu'une représentation accrue des femmes dans le domaine des sciences et dans les conseils d'entreprises donne lieu à une transformation. Les indicateurs concernant «l'entrepreneuriat féminin», qui a d'ailleurs fait l'objet d'un avis publié par le Comité économique et social européen (CESE), peuvent être utiles dans le cadre d'une enquête, lorsqu'il s'agit





d'examiner le «pouvoir social». Il a été fait mention d'une étude du CESE sur les données pour l'évaluation du semestre européen du point de vue de l'égalité des genres qui propose un certain nombre de nouveaux indicateurs. D'après une autre étude du CESE sur la participation des femmes à la prise de décision politique et le rôle des nouveaux médias, les femmes sont tout aussi engagées que les hommes dans les activités politiques, mais dans différents domaines. Il pourrait être intéressant d'intégrer ce facteur dans un indicateur qui permettrait d'éviter que le comportement masculin soit toujours considéré comme étant la référence. Les exemples d'indicateurs de la violence liée au genre pourraient également constituer une contribution à un éventuel nouveau compte satellite.

## Contributions des experts et questions clés

### Session 1: Violence liée au genre

Sur la nécessité d'indicateurs directs et indirects

«Je propose de répertorier toutes les formes de violence, y compris la violence liée au genre touchant à la fois les femmes et les hommes: le harcèlement sexuel, la violence sexuelle et le viol, la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée par des partenaires intimes et la stérilisation forcée des femmes, les mutilations génitales féminines, l'avortement forcé et la traite d'êtres humains.» Maria José Carrilho

«Il me semble très important d'examiner les aspects multidimensionnels de la violence basée sur le genre et la nécessité de l'envisager sous différents angles. Nous devons également nous pencher sur la façon dont la violence fondée sur le genre s'apprend et est "inculquée" à la jeune génération. Cela concerne à la fois les hommes et les femmes. D'après mon expérience, nous devons nous pencher sur la question de la banalisation de la violence parmi les jeunes à travers les médias. Aujourd'hui, le phénomène de la violence est très complexe et ne s'inscrit pas toujours dans une relation simple entre la victime et son agresseur.» Rachel Andras

«Je pense aussi qu'il est très important de faire prendre conscience au grand public, en donnant des exemples clairs, que la violence fondée sur le genre affecte à la fois les hommes et les femmes. Nous avons donc besoin d'indicateurs qui permettent de mesurer l'ampleur du phénomène, comme l'a dit Anne, les formes directes et indirectes de la violence fondée sur le genre (et non seulement la violence à l'égard des femmes), et d'indicateurs qui permettent de mesurer la réponse de l'UE au problème.» Rachel Andras

Sur la veille des médias

«Je crois que la mise en place d'une veille des médias basée sur la recherche par mots clés et la collecte de données pertinentes dans les médias en ligne est peut-être beaucoup plus facile que les sondages d'opinion; par exemple, faire des liens à partir des données collectées sur le web, associées à la tenue vestimentaire/au maquillage avec d'autres formes d'humiliation dans les articles liés à la violence.» Dace Kavasa

Sur les problèmes d'enquêtes sur les victimes

«Pour moi, il est très important d'établir une relation qui rend la communication possible entre la personne qui pose les questions et celle qui y répond. Trouver un moyen de rassurer la victime quant au caractère confidentiel des échanges me paraît également très important. C'est une étape cruciale.» Marek Řezanka

«Les sondages ne suffisent pas. Je travaille sur le terrain et connais la question, aussi j'ai remarqué que les victimes en ont peur. Je pense que les interviews par Skype au cours desquelles les victimes peuvent s'exprimer librement sur leurs expériences sont une meilleure option.» Christina Andersson

«Au Portugal, nous travaillons avec des sources administratives pour recueillir des informations sur la violence liée au genre. Ces informations sont recueillies par les forces de sécurité et concernent les cas signalés. Nous avons conscience que ces données peuvent être sous-évaluées ou surévaluées si, par exemple, la même personne signale deux fois la même infraction.» Maria José Carrilho



## Session 2: Inégalités croisées

«Notre ministère lance une enquête sur les antécédents et la prévention possible de la transmission intergénérationnelle de la violence. Je pense qu'il s'agit d'un aspect que nous pourrions envisager ici également.» Joella van Rijn

«La principale question est d'analyser comment d'autres facteurs sociaux, non imputables au genre, peuvent aggraver ou atténuer les inégalités liées au genre. L'indice actuel analyse la migration, l'âge et la monoparentalité. Il me semble que la classe sociale est aussi un facteur important à examiner. Je me demande si le logement peut être un élément qui reflète le degré global de l'inégalité économique dans un pays, mais je ne suis pas sûr que cela puisse être considéré, du point de vue conceptuel, comme une inégalité croisée.» John Baker

«Je pense que les facteurs les plus importants sont l'âge et le niveau d'éducation. Il est également très important (si l'on peut avoir accès à ce type de données) de connaître le nombre d'enfants à charge [...] Pourquoi? Parce que les différences basées sur l'âge et le niveau d'éducation sont pour la plupart basiques — elles nous permettent d'étudier les liens de cause à effet.» Marek Řezanka

«Je voudrais réitérer la question de la classe sociale parce que je pense qu'elle est souvent reléguée au second plan. Je suppose également que l'interaction entre la classe et le genre varie considérablement d'un pays à l'autre en fonction d'un ensemble plus large de mesures sociales et institutionnelles. Cela pourrait permettre, notamment, d'identifier les types de politiques qui sont susceptibles de réduire les inégalités entre les genres au sein de la classe ouvrière.» John Baker

«Pour moi, l'âge et l'éducation sont des facteurs très importants, comme l'a dit Marek. Toutefois, la santé, la précarité et le statut d'immigrant sont autant de facteurs pertinents. Au Portugal, il n'est pas possible de recueillir des données sur la race et l'origine ethnique.» Maria José Carrilho

## Session 3: Augmentation de la portée de l'évaluation de l'égalité des genres

«Je propose d'ajouter des informations fournies par les comptes satellites suivants:

- Compte satellite santé
- Compte satellite institutions sans but lucratif
- Compte satellite économie sociale
- Enquête sur le travail bénévole 2012

Les comptes nationaux sont fondés sur les règles définies par le système européen des comptes nationaux et régionaux.»

Maria José Carrilho

«Nous savons que l'égalité entre les genres n'est pas possible sans accès à la santé en matière de procréation et de sexualité. De nombreux indices, tels que l'Indicateur de la participation des femmes et l'Indicateur des inégalités de genre, le confirment. Comment pouvez-vous, dans le climat politique actuel, hostile à l'égard de la santé en matière de procréation au niveau de l'UE (et à l'approche du processus d'examen du Caire et de Pékin), décider de ne pas mesurer la santé en matière de procréation? Envisagez-vous d'inclure par la suite ce domaine important dans l'indice?» Barbara Finta

«En ce qui concerne les indicateurs spécifiques relatifs au domaine de la santé, ils doivent couvrir au moins quatre éléments différents, tels que la santé en matière de procréation, les droits en matière de procréation, la santé en matière de sexualité et les droits connexes. Cela permettrait de couvrir de manière adéquate chaque aspect de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation et les indicateurs transversaux d'autonomisation des femmes.» Barbara Finta

«Je voudrais aborder un domaine plus subjectif, à savoir les opinions des hommes et des femmes sur les questions liées au genre. Par exemple, s'il est aussi important pour les hommes que pour les femmes d'avoir un emploi/s'occuper de sa famille, etc.? Je pense que les chiffres «plus généraux» (tels que la participation au marché du travail, le niveau d'éducation, etc.) ne sont pas le seul indicateur de l'égalité des genres, aussi il serait opportun d'analyser d'autres chiffres, plus subtils. Si la politique est basée uniquement sur les inégalités entre les sexes, telles qu'évaluées dans le cadre de l'indice, l'égalité, en termes, notamment, de la participation au marché du travail/des revenus du travail, ne sera probablement pas atteinte si on ne tient pas compte du fait que certaines femmes souhaitent travailler seulement à temps partiel.» Marion van den Brakel-Hofmans

«Je travaille dans le domaine de l'égalité entre les genres, plus précisément celui de l'inclusion sociale, et je suis d'accord avec le point de vue de Barbara selon lequel l'égalité entre les genres est conditionnée par le plein accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation.» Veronika Bartha Toth



«Parmi les aspects "non abordés" (que j'appellerais les indicateurs visant à élargir l'Indice d'égalité de genre à d'autres domaines de l'égalité de genre), il me semble d'une importance capitale de disposer d'indicateurs sur l'égalité des genres dans le domaine de la science!» Doina Balahur

«Afin de rendre l'indice utile, il est nécessaire de se concentrer sur l'accès à la santé et sur les droits en matière de sexualité et de procréation. La mesure des progrès réalisés en matière de la santé et de droits relatifs à la procréation dans les États membres contribuera à l'évaluation générale de la situation. Les domaines de la contraception, de la grossesse, de la mortalité et de la morbidité liée à l'accouchement, de l'avortement et du cancer du système reproductif devraient être inclus dans l'indice (au chapitre concernant l'accès à la santé). En outre, les droits à la santé sexuelle et les droits en matière de sexualité sont primordiaux (en particulier, les progrès accomplis dans les domaines clés des IST et du VIH/sida et les droits en matière de sexualité des adolescents, qui sont des sujets sensibles et essentiels).» Veronika Bartha Toth

«Je tiens tout d'abord à féliciter l'EIGE pour avoir élaboré l'Indice d'égalité de genre. L'aperçu qu'il donne de l'égalité des genres basé sur les cinq domaines devrait, à mon sens, être complété par deux domaines satellites, principalement en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. L'indice devrait en effet tenir compte du renforcement de pouvoir des femmes et de leurs droits en matière de procréation et de sexualité.» Tiago Landreiras

«La mortalité et la morbidité maternelles, liées à la grossesse et à l'accouchement, doivent également être traitées séparément (taux de mortalité maternelle, accès à l'information et aux services, soins prénatals et postnatals, la couverture des soins prénatals, personnel qualifié à l'accouchement) et ainsi de suite.» Barbara Finta

#### Session 4: Améliorations à apporter à la structure existante de l'indice

«Concernant l'accès à la santé, je voudrais proposer un ensemble d'indicateurs de base qui permettent d'illustrer de manière globale l'accès réel à la santé dans la situation de crise économique:

- Montant total des dépenses de santé exprimé en % du produit intérieur brut
- Montant de dépenses publiques générales de santé exprimé en % du total des dépenses
- Montant total des dépenses de santé par habitant (PPA international EUR)
- Montant des dépenses publiques générales de santé exprimé en % des dépenses totales du gouvernement
- Montant des dépenses privées de santé exprimé en % des dépenses totales de santé
- Montant des dépenses prises en charge par les patients exprimé en % des dépenses privées de santé.» Barbara Finta

«Je voudrais faire un commentaire concernant le sujet d'intersectionnalités abordé hier. Je pense, d'une part, que celles-ci doivent rester flexibles par rapport aux indicateurs qui ne peuvent pas être limités à certaines intersectionnalités, et ne pas s'appliquer à d'autres. Les intersectionnalités ont souvent un caractère processuel et évoluent dans différentes directions. Par conséquent, elles doivent rester ouvertes en vue d'une évolution future. D'autre part, je voudrais faire un commentaire sur le comportement lié à un sous-domaine de la santé. Nous avons besoin d'indicateurs de bien-être basé sur le niveau de soins auto-administrés. D'après les statistiques, dans certains pays, le nombre d'hommes décédés chaque année d'un cancer de la prostate et de femmes décédées d'un cancer du sein est en augmentation et ce, en tenant compte du fait que le cancer de la prostate est soignable à 100 % s'il est détecté à un stade précoce. Lorsque l'on parcourt les statistiques concernant le contrôle médical chez les hommes, on se rend compte que le pourcentage des hommes n'ayant jamais consulté un médecin est très élevé.» Rachel Andras

«Espérons qu'à l'occasion de ces deux dates anniversaires importantes (Pékin et Le Caire), l'EIGE sera bien inspiré d'utiliser son formidable potentiel pour se concentrer sur la recherche qui est pertinente pour les citoyens de l'UE. Une impulsion supplémentaire sera, espérons-le, donnée par le nouveau programme de développement post-2015 [...] Donc, mon souhait, pour l'EIGE et pour moi-même en tant que chercheuse et activiste, et en tant que femme, et, par conséquent, bénéficiaire potentiel de l'égalité des genres, serait un nouvel indice pertinent pour l'Europe et au-delà.» Veronika Bartha Toth

«Un plafond de verre existe dans le milieu universitaire, mais les femmes sont, de manière générale, mieux instruites à partir du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Bien sûr, on peut comprendre qu'un outil politique, tel que l'indice, doit aussi donner de bons résultats. Mais, encore une fois, cela ne devrait pas être un sujet de recherche en vue d'une transformation. Pour cela, il est nécessaire de commencer par l'accès à la santé (en particulier en matière de reproduction), au processus décisionnel (notamment politique), et plus tard continuer avec la participation des femmes aux conseils d'administration.» Veronika Bartha Toth

«Dans le cadre du volet "Travail", il serait utile d'élaborer un indicateur pour mesurer "l'entrepreneuriat féminin".» Maria Judite Berkemeier



«Je profite de ce dernier moment pour citer une étude que nous avons réalisée à la demande de la commission FEMM du Parlement européen sur les "Données pour l'évaluation du processus du semestre européen dans une perspective d'égalité des genres". Dans cette étude, les experts proposent un certain nombre d'indicateurs qui doivent encore être créés, soit à partir de zéro, soit en combinant les données existantes et qui pourraient être intéressants pour le développement de l'Indice d'égalité de genre.» Erika Schuze

# Annexe I — Ressources

## Liste des ressources mises à la disposition sur la plate-forme EuroGender au cours de la discussion

### Documents écrits

1. Rapport sur l'Indice d'égalité de genre  
Le rapport explique le contexte, la structure, la méthodologie et les résultats de la recherche menée par l'EIGE. L'Indice d'égalité de genre donne un aperçu complet des disparités entre les genres dans l'UE et dans les États membres sur la base du cadre de la politique européenne.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-report>
2. Indice d'égalité de genre — Profils de pays  
La publication «Profil de pays» est complémentaire par rapport à l'Indice d'égalité de genre. Elle présente les scores publiés dans l'Indice d'égalité de genre et des informations complémentaires comparables sur 27 des États membres et sur l'ensemble de ces 27 pays de l'UE, à travers un aperçu des contextes nationaux.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-country-profiles>
3. Indice d'égalité de genre: Brochure  
L'Indice d'égalité de genre en bref.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-leaflet>
4. Indice d'égalité de genre: Principaux résultats  
Cette publication résume d'une manière facile à comprendre les principaux résultats des travaux de l'EIGE des 3 dernières années, sur une évaluation synthétique de l'égalité des sexes.  
<http://eige.europa.eu/content/document/gender-equality-index-main-findings>
5. Vidéo sur l'Indice d'égalité de genre  
L'Indice d'égalité de genre expliqué en cinq minutes.  
<http://eige.europa.eu/content/activities/gender-equality-index>
6. Interface de l'Indice d'égalité de genre  
Présentation interactive en ligne des résultats de l'Indice d'égalité de genre — sur la base de graphiques et de tableaux, organisés par pays et par domaine.  
<http://eige.europa.eu/content/gender-equality-index>

### Références supplémentaires fournies par les participants

1. Conseil de l'Europe: Convention d'Istanbul  
[http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/convention-violence/about\\_en.asp](http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/convention-violence/about_en.asp)
2. Eurostat: Enquête sur la population active  
[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics\\_explained/index.php/EU\\_labour\\_force\\_survey\\_-\\_methodology](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/EU_labour_force_survey_-_methodology)



3. Avis du CESE: Les femmes entrepreneurs  
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.25254>
4. Avis du CESE: Équilibre hommes-femmes au sein des conseils d'entreprise  
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.25244>
5. Parlement européen : Les données pour l'évaluation du processus du semestre européen de la perspective de l'égalité des genres  
<http://www.europarl.europa.eu/committees/en/femm/studies.html?action=3&tab=last#menuzone>

## Annexe II — Transcription

### Lien vers la transcription de la discussion en ligne

<http://eurogender.eige.europa.eu/documents/gender-equality-index-way-forward-transcript>

## Annexe III — Liste des participants

Nom	Organisation	Pays
Anna Rita Manca	EIGE	Lituanie
Anne Laure Humbert	EIGE	Lituanie
Barbara Finta	Chercheuse et militante pour les droits humains des femmes	Hongrie
Buddha Dharma	Buddha Dharma	Slovénie
Caroline Bouquerel	COR	Belgique
Christina Andersson	Conférence mondiale des religions pour la paix en association avec la Fondation pour la Paix et l'association VoWW Voix des femmes	Belgique
Dace Kavasa	Expert indépendant	Lettonie
Doina Balahur	Université Alexandru Ioan Cuza, Iași, Centre pour la gestion du développement social et communautaire	Roumanie
Erika Schulze	Parlement européen	Belgique
Gada Ezat Azam	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille	Norvège
Joella van Rijn	Direction sur le genre et l'égalité LHBT, ministère de l'éducation, de la culture et de la science	Pays-Bas



John Baker	Centre d'études sur l'égalité, University College Dublin	Irlande
Katarzyna Pabijanek	EIGE	Lituanie
Marek Řezanka	Expert indépendant	République tchèque
Maria José Carrilho	INE	Portugal
Maria Judite Berkemeier	CESE	Belgique
Marion van den Brakel-Hofmans	Statistiques Pays-Bas	Pays-Bas
Rachel Andras	INDERA Consultoría de Género	Espagne
Richard Colston	European Service Network	Belgique
Sieglinde Stockinger	Chancellerie fédérale	Autriche
Tiago Landreiras	Expert indépendant	Portugal
Veronika Bartha Toth	Chercheuse et conférencière	Hongrie

## Coordonnées

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Gedimino 16

LT-01103 Vilnius

LITUANIE

Tél. +370 52157444 / 52157400

<http://eige.europa.eu>

<https://twitter.com/eurogender>

<https://facebook.com/eige.europa.eu>

<https://youtube.com/user/eurogender>

<http://eige.europa.eu/content/eige-newsletters>

<http://eurogender.eige.europa.eu/>



